

Rapport du Conseil d'Administration de l'asbl BWBC Volley

du 5 novembre 2018 à 20h à l'Axisparc.

Présents: Didier Vanleeuw, Eric Davaux, Pierre Vander Vorst, Jean-Pol Sohy, Philippe Jans, Emmanuel Bonami, Francine Breetpot et Frédéric Vandenbemden.

Excusés: Raymond Bricart et Jean-Luc Haubrige.

1. Président et Secrétaire

- Tous les rapports depuis celui de février 2018 ont été revus, corrigés et approuvés. Ils seront publiés dès que possible;
- Les décisions des la Commissions judiciaires FVWB concernant le BWBC ont été publiées sur le site FVWB , au besoin, elles seront reprises sur notre site;
- Le CA approuve le contenu de la réunion avec la province de Namur au sujet des jeunes; A DETAILLER
- Le CA est tenu au courant des modifications proposées de la formation des coachs ainsi que des nouvelles formules d'attributions des points aux entraîneurs;
- Une présentation du statut du travailleur du volontaire est exposée au CA par Didier. Celui-ci explique en détail les différentes possibilités proposées par la nouvelle législation. Le CA s'adaptera à celle-ci et proposera notamment aux arbitres de choisir ce qu'ils désirent;
- Le CA accepte la demande de l'association des clubs du Brabant Wallon de placer un espace spécifique pour leur entité sur le site BWBC. Le CA est informé que l'entité de Bruxelles mettra son propre site en ligne. Un espace spécifique sera également proposé à Bruxelles si l'entité le désire;
- Le CA prévoit de revoir le protocole d'accord entre le BWBC Volley et ces deux entités dès que possible, une réunion à cet effet sera planifiée au plus tôt;
- Un test de nouvelle feuille électronique sera effectuée par la FWVB en collaboration avec les entités organisant un championnat;
- Le CA revoit et finalise le cahier de charges pour l'organisation des finales des jeunes.

2. Rencontres

- Suite à la présentation de Didier sur le travailleur du volontaire au 01/01/2019, il attire l'attention du CA sur certains points à bien analyser avant la fin de l'année civile;
- Des incidents survenus à la fin d'une rencontre font l'objet d'une réclamation.

3. Technique et Jeunes

Le CA demande plus de rigueur dans l'application du ROI concernant les dérogations concernant les catégories jeunes;

Vu la problématique organisationnelle des rencontres juniores, le CA décide qu'une réunion aura lieu avec tous les intéressés sur le sujet et cela dès que possible;

Un aperçu des inscriptions aux finales jeunes est donné en séance, mais le délai courant jusqu'au 14 décembre à minuit, elles seront validées lors d'un prochain CA.

4. Statuts et règlements

- Le CA met au point les propositions à rentrer pour l'AG du 22/12/18;
- Le CA examine le suivi de la préparation des AG BWBC et FWVB de fin décembre;
- Le ROI de 2018 doit être publié.

5. Arbitrage

- Le CA examine la situation des arbitres de notre province présenté par la CPA pour y apporter des solutions parfois nécessaires.

6. Loisirs

- Le responsable sera averti par le Président qu'il doit rentrer une feuille de garde pour son club loisirs Bruxelles et qu'il doit s'affilier à la FVWB (3^{ème} rappel);
- Les affiliés loisirs sont bien assurés par Ethias comme prévu, ceci a été confirmé par la FVWB.

7. Trésorerie

- Le CA examine la situation financière proposée par le trésorier;
- Un projet de budget sera transmis prochainement;
- Le CA examine la proposition et marque son accord de principe quant aux modalités du programme d'aide à la formation des cadets et des minimes pour les deux ou trois prochaines saisons. LESQUELLES ? Il vaudrait mieux les remettre ici Sur proposition du trésorier, l'enveloppe budgétaire est fixée par an (4200 EUR). Il est demandé à celui-ci de réaliser une simulation pour la saison en cours.

8. Divers

- Le CA examine ce que Volley Belgium prévoit comme structure nouvelle de ses compétitions ce qui aura une influence sur la FVWB et ses entités;
- Le secrétaire demande au CA de prévoir son futur remplacement en mai 2020 ou avant si un membre est intéressé pour cette fonction importante car il signale qu'il ne se représentera pas à l'échéance de son mandat. Le président comprend cette décision. Il remercie le secrétaire pour tout le travail effectué, et souligne le climat de confiance, de travail et de respect mutuel qui s'est établi entre les deux hommes au fil des années;
- La problématique du grand taux d'absence de certains administrateurs est soulevée.

9. Prochain CA

- Le CA fixe le prochain CA au mercredi 19 décembre 2018 20hrs à l'Axisparc.